



Fiche technique

8014

## « Eos II » peinture murale lavable\*

*Nouvelle recette garantie à base d'huiles végétales*

---

---

usage : intérieur

phase : aqueuse

---

---

Utilisation : Peinture murale à dispersion blanche lavable\* pour l'intérieur. S'applique sur support poreux : plâtre, gyproc (recouvert d'enduit de finition), béton, brique, crépi, ancienne peinture murale de type dispersion, enduit d'argile, papier peint (voir préparation). Ne s'applique ni sur de la chaux, ni sur de la laque, ni sur du bois, ni à l'extérieur.

*\* Durcissement complet après 4 à 5 semaines à 20°C et 60% de taux d'humidité (pas de lavage au préalable).*

Type de finition : Cette peinture se caractérise par un fini mat et chaleureux. Respirante, sa réflexion à la lumière valorise sa matière et ses couleurs.

Nuancier : Découvrez le nouveau nuancier Eos II dans les points de ventes.  
Possibilité de pigmenter avec des pigments en poudre ou en pâte Galtane (maximum 5%)

Propriétés : Microporeuse et antistatique  
Application facile  
Odeur d'huile végétale  
Diluable à l'eau (5 à 10%)  
Composé à base de matières premières naturelles  
Pouvoir opacifiant : classe 2 selon nouvelle norme EN 13 300  
Lavabilité : classe 2 selon nouvelle norme EN 13 300  
Bonne adhérence sur support absorbant  
Exempt de solvant  
Densité : 1,5 g/cm<sup>3</sup> environ  
S'éclaircit légèrement au séchage

La peinture murale « 8014 » est exempte de substances volatiles ou nocives pour la couche d'ozone.

Ce sont les composants d'huiles végétales qui permettent d'obtenir la résistance au frottement humide. Par conséquent, une odeur d'huile apparaîtra après l'application. Ventilez, cette odeur disparaîtra après quelques semaines.

Pour une haute perméabilité à la diffusion de vapeur, choisissez la « Peinture à la chaux ».

- Notion sur la lavabilité : Même si la peinture « Eos II » trouve une bonne classe de lavabilité : càd une résistance aux frottements humides selon la norme EN 13300 classe 2, nous attirons votre attention sur le fait que cette norme détermine la résistance aux frottements humides et qu'un lavage à l'eau ne permettra probablement pas le nettoyage profond d'impuretés incrustées dans le film de la peinture, de même que des traces ou taches indélébiles (encres, marqueur, ...)
- Composition : Eau, craie, spath calcaire, talc (exempt d'amiante), blanc de titane, huile de carthame, huile de tournesol, tourteau de soja, amoniac, methyl-cellulose, siccatif (cobalt), conservateur 0,01%.
- Teneur en VOC : < 0,05g/litre. Cat A/a Valeur limite EU : 30g/l
- Le Coatings Research Institute (juillet 2009) a analysé et certifié que le liant de la peinture *Eos II* est bien d'origine végétale.  
Par conséquent, nous certifions que cette peinture ne contient pas de liant synthétique tel que résine acrylique, vinylique, « acide acétique - esther d'acide acétique », ...
- Outils : Rouleau de bonne qualité à poils moyens (tissé orange ou bleu), pistolet : suivre les instructions du fabricant - dilution à l'eau.
- Préparation : Les surfaces doivent être saines : poreuses, homogènes, propres, sèches, solides, non grasses, chimiquement neutres et prêtes à peindre. Pour un résultat impeccable, un mur doit être parfaitement préparé avant tout travail de peinture si vous ne voulez pas voir les imperfections ressortir une fois le mur peint...
- Bien nettoyer les anciennes peintures (dispersion), enlever les peintures écaillées, enlever les restes de colle de papier peint, enlever les restes d'huile de coffrage sur le béton, éliminer les parties friables et les anciennes colles. Les surfaces recouvertes de moisissures doivent être nettoyées.
- Les plafonnages et fonds farineux (taux d'humidités < 5 %) et prêts à peindre doivent être traités au préalable avec le *Mineral Primer* (réf. 8120). Veuillez aussi suivre scrupuleusement les indications du fabricant d'enduit afin de rendre celui-ci prêt à peindre.
- Avant de peindre sur du papier peint, assurez vous de sa bonne adhérence sur le mur. Faire un essais en mouillant le papier peint avec une éponge, si des bulles apparaissent, il sera préférable de retirer les anciennes couches de papier peint avant de peindre le mur. Pas d'application de la peinture murale Galtane sur le papier type « Patent ».
- Laissez sécher le plâtre entièrement. Une fois secs, tous les endroits rugueux ou brillant doivent être poncés avec du papier de verre moyen, puis avec du papier de verre fin sans laisser de griffes sur la surface. Nettoyez toute la poussière des surfaces, puis appliquer une couche de *Minéral Primer* (réf. 8120) Galtane. Portez un masque et des protections oculaires pendant les opérations de ponçage. Pour le rebouchage des trous et des fissures, choisissez un enduit de rebouchage compatible pour peinture murale.
- Avant de peindre des matières telles que des plaques de plâtres (Gyproc), assurez-vous que tous les joints soient réalisés dans les règles de l'art. Puis appliquez sur TOUTE la surface un « primaire » ou un enduit de finition spécial plaque de plâtre recommandé par le fabricant, afin que la surface soit homogène et prête à peindre. Ceci évitera la vue des joints entre les plaques et un résultat non homogène. Sur l'enduit de finition poreux, appliquez une couche de *Mineral Primer* (réf. 8120). Sur le Fermacell, suivre les recommandations du

fabricant afin d'obtenir une surface prête à peindre ; ensuite, appliquez une couche de Fixatif (8145) ou deux couches de *Mineral Primer* (réf. 8120) sur le *Fermacell brut*.  
Le Mineral Primer (réf. 8120) ne remplace pas un enduit de finition. Sur un papier ingrain (papier peint), il n'est pas nécessaire d'appliquer une couche de Fixatif (ref. 8145).

Traitez les surfaces colorées qui peuvent réapparaître par capillarité avec une couche d'Isolan (réf. 8234) sur toute la surface du mur à peindre.

Les taches tenaces (graisse, nicotine, suie, couleur forte, humidité, excréments d'insectes...) seront couvertes avec l'Isolan (réf. 8234) sur toute la surface du mur à peindre.

Mise en œuvre : Bien mélanger. Avant mélange, une couleur ambre à la surface de la peinture peut être une conséquence normale de la décantation des huiles végétales.

Diluer à 10% pour les applications à la brosse (coin), 5% pour les applications au rouleau.

S'applique en deux  fines  couches à 12h d'intervalle. Si l'application se fait en couches trop épaisses, votre surface sera structurée comme une peau d'orange.

En blanc, le pouvoir couvrant apparaît au séchage, il est inutile de charger davantage pendant l'application.

Teintez avec des pigments minéraux naturels (maximum 5%).

Pour un travail avec le glacis mural, attendre 24h de séchage.

Température minimale d'application 14°C.

A la fin du travail : Fermer hermétiquement les récipients en partie vidés. Couvrir la peinture restante d'un film plastique pour éviter qu'elle ne sèche. Enlever toutes les adhérences de peinture sur le couvercle et sur les bords du récipient avant de le fermer.

Séchage : Sec après 12h, à 20°C - 60% Humidité relative. Durcissement complet après 4 semaines. De par la teneur en huile naturelle, une odeur typique peut apparaître : ventilez, cette odeur disparaît après quelques semaines.

Remarque : faire sécher à plat et à l'air frais les chiffons et vêtements de travail imprégnés de peinture, pour éviter tout risque d'auto-combustion.

Rendement : 111 ml / m<sup>2</sup> soit 9m<sup>2</sup> par litre, par couche ; tout dépend du type de support.

Selon norme EN 13 300 : classe 2 pour 9m<sup>2</sup> / litre (98-99,5%)

Selon norme EN 13 300 : classe 3 pour 12m<sup>2</sup> / litre (95-98%)

Nettoyage des outils : Eau et *Nettoie tout* (réf. 2010)

Précautions et stockage : Faire sécher à plat et à l'air frais les chiffons et vêtements de travail imprégnés de peinture, pour éviter tout risque d'auto-combustion. Stocker au frais, à l'abri du gel et de la lumière. Veiller aux allergies éventuelles. Eliminer les résidus dans une déchetterie. Les peintures naturelles se gardent aussi hors de portée des enfants. Les bidons non entamés se conservent au minimum 9 mois. La durée de conservation d'un bidon entamé est limitée.

Les produits que nous présentons pour des travaux précis sont à tester à la responsabilité de l'utilisateur. Le résultat final dépend de facteurs impondérables. Nos conseils basés sur une longue expérience sont donnés à titre d'information. Nous n'avons aucune influence sur l'application pratique effective du produit par l'utilisateur et nous ne pouvons en aucun cas être considérés comme entrepreneur des travaux à exécuter. Dans tous les cas, notre responsabilité se limite à la valeur des produits livrés ou utilisés. Ils n'engagent pas notre responsabilité et ne sauraient faire l'objet de poursuites judiciaires. Cette fiche technique ne peut que constituer un conseil.

Consultez la fiche de sécurité.

B-1420 Braine l'Alleud  
Belgique

Fax 02 384 94 50  
[info@galtane.com](mailto:info@galtane.com)